

Quelques infos



A l'occasion de la ducasse, tous les enfants de Cambrin (jusqu'à 12 ans) se verront offrir par l'APE et le Comité des fêtes des tickets gratuits.



LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES D'ETE AURA LIEU

DU 8 JUILLET AU 26 JUILLET

Inscriptions sur Mypérischool



La Municipalité convie tous les enfants de Cambrin (jusqu'à 12 ans)

Le lundi 22 avril 2019

À venir participer à une

CHASSE À L'OEUF

Vous êtes attendus à partir de 10h

À la salle d'évolution de l'école
(salle à côté de la Bibliothèque)

POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN

ATTENTION VIGILANCE!!!!

La police de sécurité du quotidien vous informe de la possibilité d'escroqueries perpétrées par de faux ouvriers à l'accent anglo-saxon, appelés « le gang des goudronneurs irlandais » qui sillonnent actuellement notre secteur, s'attaquant plus particulièrement à des personnes retraitées et isolées.

Ces derniers proposent des travaux de goudronnage à des prix défiant toute concurrence, prétextant un surplus de bitume non utilisé sur un chantier qu'ils déclarent avoir terminé.

Ils pressent leurs victimes en insistant sur leurs tarifs plus qu'attractifs. Sans même avoir effectué un devis, ils réalisent leurs travaux en utilisant des matériaux de mauvaise qualité, et se limitent à ne déverser qu'une couche superficielle de goudron qui ne tient pas et s'effrite dès les premiers passages de véhicules.



Le repas des aînés (60 ans et plus) se déroulera le dimanche 28 avril avec le repas spectacle « SUNSHINE ». Dans l'après-midi, une délégation du Conseil Municipal se rendra à l'EHPAD pour partager avec les résidents le gâteau et la coupe de pétillant offerts par la Municipalité.



ETAT CIVIL

Le baptême républicain, aussi appelé baptême civil ou parrainage républicain, n'est prévu par aucun texte; **il n'a donc pas de valeur légale.**

Par conséquent, les parrains et / ou marraines n'ont aucun lien contractuel avec les parents: l'engagement qu'ils prennent de les suppléer, en cas de défaillance ou de disparition, est uniquement symbolique.

En pratique, les mairies qui organisent ces baptêmes républicains indiquent clairement, **qu'ils sont dépourvus de valeur juridique et qu'ils ne peuvent pas être assimilés à des contrats liant les parties.**

Remarque: Le baptême civil n'étant pas un acte d'état civil, il n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil. Les certificats ou documents délivrés par le maire lors de la cérémonie et la tenue d'un registre officieux de ces baptêmes n'ont aucune valeur juridique.

Baptême Civil



Comme chaque année, du **02 au 08 mai prochain**, vous soutiendrez l'œuvre Nationale du Bleuët de France (ONBF) en participant à l'organisation de collectes sur la voie publique ou en attribuant une subvention à cette œuvre. Les recettes du bleuët de France servent à financer des initiatives de mémoire et à apporter une aide financière aux anciens combattants et victimes de guerre les plus démunis.

ELIMINER LES MAUVAISES HERBES

Avec un désherbant 100% naturel



Créer son désherbant à partir de produits naturels, c'est sain, simple, économique et assurément très pratique.

À l'heure où la présence du glyphosate dans de nombreux herbicides s'agite au cœur d'un débat controversé, des solutions entièrement naturelles et à créer soi-même font leur révolution. Voici la recette d'un désherbant très facile à réaliser.

Les ingrédients:

- 200 ml de vinaigre blanc
- 1 kg de sel iodé
- 5 l d'eau

Accessoires:

- 1 pulvérisateur à gâchette pour le jardin
- Des gants

Remplir votre pulvérisateur d'eau et ajouter le vinaigre blanc et le sel iodé (*Sur les plantes résistantes, AUGMENTER la dose de Vinaigre blanc*)

Agiter quelques instants le pulvérisateur, de haut en bas, afin de bien mélanger la solution.

Pulvériser directement votre désherbant sur les mauvaises herbes.

De préférence, appliquez cette solution le matin après que la rosée se soit évaporée.

Laissez agir et balayez les mauvaises herbes lorsque la végétation commence à jaunir et faner.

Redoutable, ce désherbant écologique, tout aussi bon marché, tue les mauvaises herbes jusqu'au bout des racines pour éviter leur repousse.

ASTUCE:

Si vous devez traiter les mauvaises herbes situées au pied d'un arbre ou d'un massif, utilisez un carton pour protéger les plantes quand vous pulvérisez avec votre désherbant.

Les projections pourront être plus ciblées et éviteront d'abîmer vos belles plantations.



Au mois de mai

le 1er mai:

Remise des médailles du travail ,

organisée par la Municipalité ,

Vente de Muguet ,

Organisée par l'APE

le 08 mai:

Commémoration

Organisée par la municipalité

Salon de la Bière et du Terroir ,

organisé par le Comité des Fêtes ,

Marché aux puces ,

organisé par la Gym;

le 18 mai:

Olympiades ,

organisées par l'APE;

le 19 mai:

Concert de Printemps ,

organisé par l'Amicale Laïque ,

Les 24 et 25

mai:

Festival Y'A PAS L'FEU

Sur le site du SIVOM de l'Artois à Haisnes

le 24 mai:

Fête des voisins ,

organisée par la Municipalité;

le 26 mai:

Parcours du Cœur ,

organisé par la Municipalité

Le 28 mai:



COLLECTE DES DECHETS VERTS

TOUS LES LUNDIS MATINS

À partir du 1er avril au
30 novembre 2019



N'hésitez pas à contacter la CABBALR au **03.21.57.08.78** lorsque les dates des passages ne sont pas respectées.



LUTTE CONTRE LES NUISANCES SONORES

Arrêté municipal du 23 juillet 2003:

Pour les travaux réalisés par les particuliers, merci de respecter les horaires ci-dessous:

- de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 les jours ouvrables
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h les dimanches et jours fériés



Lafibre arrive!!!!

Les premiers abonnés sont
M. et Mme
PETITPREZ
Rue du Château

Travaux école

Nos agents communaux ont effectué des travaux de peinture à l'école.





Arras, le 5 mars 2019

Rénovation énergétique des bâtiments : Attention aux arnaques

La Direction de la Protection des Populations du Pas-de-Calais (DDPP62) met fortement en garde les consommateurs contre les pratiques commerciales agressives et déloyales de sociétés qui démarchent actuellement, dans le département, par téléphone et à domicile pour des travaux d'isolation, de pose d'installations photovoltaïques...

Pour inciter le consommateur à contracter rapidement, ces entreprises utilisent des arguments convainquants comme «on vous propose l'isolation des combles pour 1 euro ; la revente d'électricité et les aides publiques paieront votre crédit... ». Or, ces informations sont souvent trompeuses.

• Quelques conseils de vigilance :

Refuser tout démarchage par téléphone et à domicile.

Avant de vous engager, prenez le temps de la réflexion en vous renseignant sur l'entreprise, sa qualification, les conditions pour bénéficier des crédits d'impôt et sollicitez toujours plusieurs devis d'entreprises concurrentes.

Vous pouvez utilement consulter le site internet de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME <https://www.ademe.fr>) et de la DGCCRF (<https://www.economie.gouv.fr>).

Vous pouvez également recourir à **FAIRE**, un nouveau service public qui guide les consommateurs dans leurs travaux de rénovation énergétique: "Contactez gratuitement un conseiller FAIRE au **0 808 800 700** pour vous accompagner dans vos projets de rénovation".

- Que faire en cas de démarchage frauduleux ? A qui s'adresser ?

Contactez la DDPP du Pas-de-Calais qui s'assure du respect par les professionnels de la réglementation sur l'information et la protection des consommateurs :

- **Antenne d'Arras** (rue Ferdinand Buisson- BP 40019 - 62022 Arras Cedex) : permanence téléphonique et d'accueil chaque lundi, mercredi et vendredi de 9 heures à 12 heures (03.21.21.26.42)
- **Antenne de Boulogne-sur-Mer** (Bâtiment administratif - 15 rue Huret Lagache - 62200 Boulogne-sur-Mer) : permanence téléphonique et d'accueil le jeudi matin de 9h à 12h (03.21.10.24.10).

Contact Presse : Préfecture-du-Pas-de-Calais - Cabinet du préfet
Service Départemental de la Communication Interministérielle (SDCI)
pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr - 03 21 21 20 05



2 NOUVEAUX ARTISANS CAMBRINOIS

Pour tous travaux électriques, n'hésitez pas à contacter M. PONSTON



113 boulevard Louis Lesage
62149 - Cambrin
Siret : 84197759800017
Tél. : 06.45.27.40.80
Email : atd62elec@gmail.com

Si vous avez besoin d'entretien d'espaces verts, d'élagages, de tontes... Vous pouvez faire appel à Monsieur Maxime DYLEWSKI



OBSERVATOIRE

Les travaux de reconstruction de l'observatoire au marais ont débuté semaine 12.

